

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU



THINK AHEAD.
STAY AHEAD.

TABLE DES MATIÈRES

2	Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
3	Rapport de l'auditeur indépendant
5	États financiers du Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney
24	Notes annexes

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

Picton Mahoney Asset Management

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du
Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney (le « Fonds »)

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière, et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2024.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit,

ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Christina Fox.

(signé) "PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l."

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 24 mars 2025

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$		31 décembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Actif			Nombre de parts rachetables en circulation		
Actif courant			Catégorie A	6 007 596	5 746 889
Positions acheteur, à la juste valeur*	1 558 929 707	1 276 711 033	Catégorie F	76 523 514	64 485 955
Trésorerie	43 041 609	26 353 753	Catégorie I	1 097 899	1 993 209
Trésorerie, cédée en garantie	39 454 638	44 852 179	Catégorie O2****	36 631	-
Options achetées*	1 753 932	10 535 662	Parts de FNB	40 680 000	31 290 000
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	175 085	19 730 141			
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	-	20 543	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Souscriptions à recevoir	298 116	1 555 231	Catégorie A	9,48	9,23
Dividendes à recevoir	-	106 577	Catégorie F	10,02	9,68
Intérêts et autres montants à recevoir	21 367 256	18 340 030	Catégorie I	10,84	10,21
	1 665 020 343	1 398 205 149	Catégorie O2****	10,05	-
			Parts de FNB***	10,03	9,69
Passif					
Passifs courants			* Positions acheteur, au coût	1 487 499 247	1 296 366 612
Positions vendeur, à la juste valeur**	263 479 462	202 150 546	** Positions vendeur, au coût	(255 787 150)	(209 586 848)
Options vendues**	2 024 474	16 833 327	*** Cours de clôture (TSX)	10,07	9,72
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	12 863 343	-			
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	9 597 225	6 147 964	**** Les parts de catégorie O2 ont été émises le 12 novembre 2024.		
Découvert	125 320 768	166 136 457	Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.		
Frais de gestion à payer	910 357	622 291			
Rémunération au rendement à verser	768 852	247 832	Approuvé au nom du gestionnaire		
Rachats à payer	187 360	396 132	David Picton	Arthur Galloway	
Charges à payer	904 630	459 859			
Achats de placements à payer	-	1 729 244			
Intérêts et autres montants à payer	3 623 342	2 877 413	Président	Chef des finances	
Distributions à payer	1 564 131	-			
	421 243 944	397 601 065			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 243 776 399	1 000 604 084			
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie					
Catégorie A	56 946 869	53 057 226			
Catégorie F	766 548 721	623 981 958			
Catégorie I	11 896 978	20 349 917			
Catégorie O2****	368 159	-			
Parts de FNB	408 015 672	303 214 983			

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2024	2023
	\$	\$
Revenus		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	90 576 616	88 227 529
Dividendes	3 197 206	2 636 082
Distributions des fonds sous-jacents	454 412	485 497
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	804 132	(10 866 946)
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance	(23 433 083)	(10 901 878)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	54 428 157	41 559 613
Intérêts et coûts d'emprunt	(18 816 630)	(18 977 346)
Charge de dividendes	(357 609)	(109 014)
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	106 853 201	92 053 537
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	4 804 548	(7 120 219)
Total des revenus	111 657 749	84 933 318
Charges		
Rémunération au rendement	15 663 215	247 832
Frais de gestion	11 996 085	11 188 644
Coûts de transactions	2 973 955	4 781 479
Frais d'administration	692 927	672 460
Information aux porteurs de titres	472 909	470 985
Retenues d'impôts	187 179	203 034
Honoraires d'audit	168 728	169 184
Frais juridiques	108 773	100 254
Frais du comité d'examen indépendant	6 829	6 999
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	32 270 600	17 840 871
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	-	-
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	32 270 600	17 840 871
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	79 387 149	67 092 447

	2024	2023
	\$	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie		
Catégorie A	3 418 917	3 053 758
Catégorie F	49 690 949	41 301 857
Catégorie I	1 447 061	1 802 198
Catégorie O2****	1 546	-
Parts de FNB	24 828 676	20 934 634
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Catégorie A	0,60	0,50
Catégorie F	0,71	0,62
Catégorie I	1,01	0,80
Catégorie O2****	0,11	-
Parts de FNB	0,71	0,62

**** Les parts de catégorie O2 ont été émises le 12 novembre 2024.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES

Exercices clos les 31 décembre

	2024 \$	2023 \$		2024 \$	2023 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice			Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables	205 238 525	(14 168 448)
Catégorie A	53 057 226	55 762 973	Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Catégorie F	623 981 958	610 079 796	Revenu de placement net		
Catégorie I	20 349 917	30 747 719	Catégorie A	(2 007 733)	(3 152 558)
Catégorie O2****	-	-	Catégorie F	(25 887 271)	(35 992 161)
Parts de FNB	303 214 983	309 781 652	Catégorie I	(555 186)	(1 257 536)
	<u>1 000 604 084</u>	<u>1 006 372 140</u>	Catégorie O2****	(1 100)	-
			Parts de FNB	(13 002 069)	(18 289 272)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				<u>(41 453 359)</u>	<u>(58 691 527)</u>
Catégorie A	3 418 917	3 053 758	Remboursement de capital		
Catégorie F	49 690 949	41 301 857	Catégorie A	-	(28)
Catégorie I	1 447 061	1 802 198	Catégorie F	-	(324)
Catégorie O2****	1 546	-	Catégorie I	-	(11)
Parts de FNB	24 828 676	20 934 634	Catégorie O2****	-	-
	<u>79 387 149</u>	<u>67 092 447</u>	Parts de FNB	-	(165)
				<u>-</u>	<u>(528)</u>
Transactions sur parts rachetables			Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	243 172 315	(5 768 056)
Produit de l'émission de parts rachetables			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice		
Catégorie A	12 285 356	9 423 039	Catégorie A	56 946 869	53 057 226
Catégorie F	256 653 987	207 770 840	Catégorie F	766 548 721	623 981 958
Catégorie I	-	-	Catégorie I	11 896 978	20 349 917
Catégorie O2****	366 613	-	Catégorie O2****	368 159	-
Parts de FNB	115 559 699	51 498 316	Parts de FNB	408 015 672	303 214 983
	<u>384 865 655</u>	<u>268 692 195</u>		<u>408 015 672</u>	<u>303 214 983</u>
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice	1 243 776 399	1 000 604 084
Catégorie A	1 464 067	2 303 529			
Catégorie F	16 533 528	21 788 223			
Catégorie I	555 186	1 257 547			
Catégorie O2****	1 100	-			
Parts de FNB	-	-			
	<u>18 553 881</u>	<u>25 349 299</u>			
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(11 270 964)	(14 333 487)			
Catégorie F	(154 424 430)	(220 966 273)			
Catégorie I	(9 900 000)	(12 200 000)			
Catégorie O2****	-	-			
Parts de FNB	(22 585 617)	(60 710 182)			
	<u>(198 181 011)</u>	<u>(308 209 942)</u>			

**** Les parts de catégorie O2 ont été émises le 12 novembre 2024.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
CAD	3 650 000	Banque Canadienne Impériale de Commerce, 6,987 %, 28-07-84	3 654 563	3 851 307	USD	7 200 000	First Quantum Minerals Ltd., 9,375 %, 01-03-29	10 064 829	11 025 066
CAD	14 575 000	Capital Power Corp., 8,125 %, 05-06-54	14 717 768	16 123 550	CAD	6 169 000	Compagnie Crédit Ford du Canada, 4,613 %, 13-09-27	6 181 033	6 237 797
CAD	14 400 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	14 567 671	15 816 411	CAD	1 125 000	Fusion Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	1 125 000
CAD	9 566 000	Cascades inc., 5,125 %, 15-01-25	9 429 569	9 578 197	CAD	11 050 000	G Cooper Equipment Rentals Ltd, 7,450 %, 04-07-29	11 111 888	11 345 348
CAD	14 900 000	CES Energy Solutions Corp., 6,875 %, 24-05-29	14 942 085	15 135 917	CAD	1 625 000	George Weston limitée, 6,690 %, 01-03-33	1 751 223	1 833 586
CAD	7 225 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,250 %, 31-08-27	7 260 780	8 394 583	CAD	16 250 000	Gibson Energy Inc., 5,250 %, 22-12-80	13 855 038	15 869 574
CAD	30 910 000	Chemtrade Logistics Inc., 6,375 %, 28-08-29	31 008 475	31 399 408	CAD	12 850 000	Gibson Energy Inc., 8,700 %, 12-07-83	12 964 736	14 072 135
CAD	1 125 000	Clarity Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	1 125 000	CAD	1 687 000	Gibson Energy Inc., 4,450 %, 12-11-31	1 686 089	1 706 704
CAD	750 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,691 %, 30-09-29	761 233	781 939	CAD	23 800 000	Goeasy Ltd., 6,000 %, 15-05-30	23 800 000	23 978 500
CAD	1 130 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 4,907 %, 30-06-31	1 157 410	1 192 859	CAD	15 537 000	iA Société financière inc., 6,611 %, 30-06-82	15 446 665	16 008 906
CAD	1 130 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,187 %, 30-09-34	1 164 020	1 212 634	CAD	18 600 000	iA Société financière inc., 6,921 %, 30-09-84	18 600 000	19 514 017
CAD	414 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,395 %, 30-09-36	421 326	452 139	USD	9 632 000	IAMGOLD Corp., 5,750 %, 15-10-28	11 533 391	13 441 727
CAD	1 030 000	Coastal Gaslink Pipeline LP, 5,538 %, 30-06-39	1 078 031	1 138 788	CAD	5 398 000	Innergex énergie renouvelable inc., 4,750 %, 30-06-25	5 275 290	5 363 993
CAD	15 500 000	Cogeco Communications inc., 6,125 %, 27-02-29	15 549 783	15 994 406	CAD	9 725 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30-06-83	9 772 699	10 301 475
CAD	2 975 000	Fonds de placement immobilier Cominar, 7,800 %, 18-12-27	2 989 603	2 997 313	CAD	16 200 000	Inter Pipeline Ltd., 6,750 %, 12-12-54	16 200 000	16 231 182
CAD	11 100 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	10 908 375	11 100 000	CAD	8 850 000	Keyera Corp., 6,875 %, 13-06-79	8 731 898	9 308 038
CAD	965 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	933 301	973 560	CAD	8 200 000	Keyera Corp., 5,950 %, 10-03-81	8 166 300	8 301 954
CAD	14 775 000	Doman Building Materials Group Ltd., 7,500 %, 17-09-29	14 781 850	15 070 500	CAD	8 190 000	Produits Kruger inc., 6,625 %, 01-11-31	8 204 875	8 262 053
CAD	2 870 000	Doman Building Materials Group Ltd., 7,500 %, 17-09-29	2 913 050	2 936 354	USD	12 200 000	Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	16 817 148	17 467 173
CAD	5 800 000	Dye & Durham Ltd., 3,750 %, 01-03-26	5 072 921	5 611 500	CAD	10 850 000	Société Financière Manuvie, 7,117 %, 19-06-82	10 665 949	11 312 230
USD	7 550 000	Empire Communities Corp., 9,750 %, 01-05-29	10 528 049	11 437 125	CAD	13 925 000	Mattamy Group Corp., 4,625 %, 01-03-28	13 354 303	13 505 799
CAD	14 200 000	Empire Communities Corp., 7,625 %, 01-11-29	14 200 000	14 316 202	CAD	24 150 000	Mattr Corp., 7,250 %, 02-04-31	24 377 676	24 703 438
CAD	26 825 000	Enbridge Inc., 5,000 %, 19-01-82	23 321 714	25 884 374	CAD	12 610 000	Banque Nationale du Canada, 7,500 %, 16-11-82	12 656 958	13 357 356
CAD	8 000 000	EQB Inc., 8,000 %, 31-10-84	8 008 000	8 448 773	USD	11 641 000	Northriver Midstream Finance LP, 6,750 %, 15-07-32	16 573 216	16 857 377
CAD	3 150 000	Banque Equitable, 3,910 %, 17-12-27	3 149 213	3 153 984	CAD	17 400 000	Corporation Parkland, 3,875 %, 16-06-26	16 732 482	17 233 721
CAD	1 500 000	First Capital Real Estate Investment Trust, 3,604 %, 06-05-26	1 496 340	1 499 457	CAD	28 250 000	Corporation Parkland, 4,375 %, 26-03-29	26 947 253	27 317 535
					CAD	13 361 000	Pembina Pipeline Corp., 4,800 %, 25-01-81	11 541 313	12 830 122
					CAD	1 560 000	Pembina Pipeline Corp., 3,310 %, 01-02-30	1 518 847	1 518 784

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2024

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
USD	(4 106 000)	Crescent Energy Finance LLC, 7,375 %, 15-01-33	(5 524 101)	(5 740 544)	Options (-0,2 %)				
USD	(4 565 000)	DaVita Inc., 4,625 %, 01-06-30	(5 427 288)	(6 041 399)	Total – options vendues – se reporter à l'annexe A				
USD	(3 350 000)	Diversified Healthcare Trust, 4,750 %, 15-02-28	(3 982 063)	(4 140 218)	Coûts de transactions				
USD	(4 200 000)	Ellucian Holdings Inc., 6,500 %, 01-12-29	(5 908 159)	(6 058 133)	Total – positions vendeur				
USD	(4 475 000)	Energizer Holdings Inc., 4,375 %, 31-03-29	(5 177 582)	(5 983 901)	Contrats de change à terme (-1,0 %)				
USD	(4 575 000)	Fortrea Holdings Inc., 7,500 %, 01-07-30	(6 338 461)	(6 598 938)	Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B				
USD	(4 325 000)	Gap Inc., 3,875 %, 01-10-31	(4 743 924)	(5 384 801)	Swaps sur défaillance (-0,8 %)				
USD	(2 205 000)	Gray Television Inc., 7,000 %, 15-05-27	(3 039 046)	(3 079 617)	Total des swaps sur défaillance – se reporter à l'annexe C				
USD	(4 835 000)	Hilton Grand Vacations Borrower LLC, 5,000 %, 01-06-29	(5 812 089)	(6 559 208)	TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (102,4 %)				
USD	(3 000 000)	LBM Acquisition LLC, 6,250 %, 15-01-29	(3 707 436)	(3 973 126)	Autres actifs, moins les passifs (-2,4 %)				
USD	(6 350 000)	Madison IAQ LLC, 5,875 %, 30-06-29	(8 506 665)	(8 633 378)	TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)				
USD	(6 350 000)	McAfee Corp., 7,375 %, 15-02-30	(8 669 086)	(8 881 392)	1 231 712 097 1 272 894 220				
USD	(4 050 000)	NCR Atleos Corp., 9,500 %, 01-04-29	(5 925 863)	(6 315 445)	(29 117 821)				
USD	(4 625 000)	NRG Energy Inc., 3,625 %, 15-02-31	(5 249 229)	(5 821 256)					
USD	(7 950 000)	Post Holdings Inc., 4,625 %, 15-04-30	(9 706 151)	(10 554 758)					
USD	(2 875 000)	Real Hero Merger Sub 2 Inc., 6,250 %, 01-02-29	(3 628 472)	(3 558 724)					
USD	(5 050 000)	Sally Holdings LLC, 6,750 %, 01-03-32	(6 782 139)	(7 285 273)					
USD	(4 190 000)	Tenneco Inc., 8,000 %, 17-11-28	(5 214 850)	(5 622 880)					
USD	(8 150 000)	TransDigm Inc., 4,875 %, 01-05-29	(10 108 075)	(11 078 377)					
USD	(4 175 000)	UWM Holdings LLC, 6,625 %, 01-02-30	(5 967 295)	(5 973 154)					
USD	(4 225 000)	Viking Baked Goods Acquisition Corp., 8,625 %, 01-11-31	(5 817 977)	(5 984 406)					
USD	(4 090 000)	Windsor Holdings III LLC, 8,500 %, 15-06-30	(5 890 637)	(6 196 740)					
USD	(3 998 000)	Wolverine World Wide Inc., 4,000 %, 15-08-29	(4 631 180)	(5 056 315)					
			(187 949 527)	(200 838 987)					
		Obligations internationales (-0,7 %)							
USD	(6 275 000)	Intelsat Jackson Holdings S.A., 6,500 %, 15-03-30	(8 180 580)	(8 346 743)					
		Total des titres de créance mondiaux – position vendeur	(196 130 107)	(209 185 730)					

** Monnaie d'origine du titre de création

** Le Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney investit dans d'autres Fonds Picton Mahoney. Pour plus de détails, consultez la note 14.

ANNEXE A

OPTIONS (-0,1 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDX.NA.HY	Option d'achat	102 800 000	109 \$	Janvier 2025	81 687	3 992
CDX.NA.HY	Option d'achat	103 000 000	110 \$	Février 2025	97 255	16 147
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	12 365	82 \$	Janvier 2025	120 671	432
					<u>299 613</u>	<u>20 571</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente	2 109	95 \$	Décembre 2025	1 840 275	360 188
CDX.NA.HY	Option de vente	102 800 000	96 \$	Janvier 2025	92 341	739
CDX.NA.HY	Option de vente	103 000 000	105 \$	Février 2025	482 675	376 262
CDX.NA.HY	Option de vente	102 500 000	107 \$	Janvier 2025	223 911	261 515
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	20 609	78 \$	Janvier 2025	765 194	681 717
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	409	5 800 \$	Janvier 2025	447 447	52 940
					<u>3 851 843</u>	<u>1 733 361</u>
Total des options achetées					<u>4 151 456</u>	<u>1 753 932</u>
CDX.NA.HY	Option d'achat – position vendeur	(102 800 000)	109 \$	Janvier 2025	(156 270)	(21 586)
CDX.NA.HY	Option d'achat – position vendeur	(103 000 000)	109 \$	Février 2025	(183 705)	(37 330)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(12 365)	81 \$	Janvier 2025	(146 525)	(3 824)
					<u>(486 500)</u>	<u>(62 740)</u>
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(2 109)	96 \$	Décembre 2025	(3 782 187)	(1 535 538)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(102 800 000)	100 \$	Janvier 2025	(220 198)	(2 070)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(103 000 000)	102 \$	Février 2025	(181 904)	(172 725)
CDX.NA.HY	Option de vente – position vendeur	(102 500 000)	105 \$	Janvier 2025	(66 072)	(54 249)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(20 609)	75 \$	Janvier 2025	(357 694)	(114 706)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(11 603)	76 \$	Janvier 2025	(204 241)	(75 093)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(409)	5 600 \$	Janvier 2025	(231 835)	(7 353)
					<u>(5 044 131)</u>	<u>(1 961 734)</u>
Total des options vendues					<u>(5 530 631)</u>	<u>(2 024 474)</u>

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

ANNEXE B

CONTRATS DE CHANGE À TERME (-1,0 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
5 312 000 GBP	9 467 498 CAD	0,56108	06-02-25	83 862	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
40 000 000 USD	57 356 400 CAD	0,69739	13-02-25	76 532	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
935 218 CAD	618 000 EUR	1,51330	06-02-25	14 691	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>175 085</u>		
25 682 497 CAD	14 298 000 GBP	1,79623	06-02-25	(26 994)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
392 762 174 CAD	282 518 000 USD	1,39022	13-02-25	(12 836 349)	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>(12 863 343)</u>		
Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur				<u>(12 688 258)</u>		

ANNEXE C

SWAPS SUR DÉFAILLANCE (-0,8 %)

Protection achat/vente	Entité de référence	Taux fixe	Date d'échéance	Date d'entrée en vigueur	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Montant nominal	Juste valeur
Achat	Indice Markit CDX North America High Yield Index	5 %	20-12-29	01-10-24	Goldman Sachs International	A-1	84 750 000 USD	<u>(9 597 225)</u>
Total des swaps sur défaillance, à la juste valeur								<u>(9 597 225)</u>

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2024 et 2023

1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2024 et 2023.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2024				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	60 604 790	-	-	60 604 790
Fonds communs de placement – position acheteur	21 093 844	-	-	21 093 844
Obligations – position acheteur	-	1 385 672 728	91 558 345	1 477 231 073
Options – position acheteur	1 753 932	-	-	1 753 932
Contrats à terme – position acheteur	-	175 085	-	175 085
Obligations – position vendeur	-	(263 479 462)	-	(263 479 462)
Options – position vendeur	(2 024 474)	-	-	(2 024 474)
Contrats à terme – position vendeur	-	(12 863 343)	-	(12 863 343)
Swaps sur défaillance – position vendeur	-	(9 597 225)	-	(9 597 225)
Total	81 428 092	1 099 907 783	91 558 345	1 272 894 220

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	45 260 514	-	-	45 260 514
Fonds communs de placement – position acheteur	14 332 500	-	-	14 332 500
Obligations – position acheteur	-	1 141 338 606	75 779 413	1 217 118 019
Options – position acheteur	10 535 662	-	-	10 535 662
Contrats à terme – position acheteur	-	19 730 141	-	19 730 141
Swaps sur défaillance – position acheteur	-	20 543	-	20 543
Fonds négociés en bourse – position vendeur	(6 326 881)	-	-	(6 326 881)
Obligations – position vendeur	-	(195 823 665)	-	(195 823 665)
Options – position vendeur	(16 833 327)	-	-	(16 833 327)
Swaps sur défaillance – position vendeur	-	(6 147 964)	-	(6 147 964)
Total	46 968 468	959 117 661	75 779 413	1 081 865 542

2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.

	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
31 décembre 2024			
Solde à l'ouverture de l'exercice	75 779 413	-	75 779 413
Achats de placements au cours de l'exercice	10 993 258	-	10 993 258
Produits des ventes au cours de l'exercice	(3 002 422)	-	(3 002 422)
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	(30 178)	-	(30 178)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	7 818 274	-	7 818 274
Solde à la clôture de l'exercice	91 558 345	-	91 558 345
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2024			7 848 452

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2023	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
Solde à l'ouverture de l'exercice	38 412 690	-	38 412 690
Achats de placements au cours de l'exercice	40 574 636	-	40 574 636
Produits des ventes au cours de l'exercice	(2 200 000)	-	(2 200 000)
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 007 913)	-	(1 007 913)
Solde à la clôture de l'exercice	75 779 413	-	75 779 413
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2023			(1 007 913)

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 4 577 918 \$ au 31 décembre 2024 (3 788 971 \$ au 31 décembre 2023). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

31 décembre 2024							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	6 350 008	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	317 500 \$	(317 500) \$
Clarity Trust, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	56 250 \$	(56 250) \$
Fusion Trust, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	56 250 \$	(56 250) \$
Granville Usd Ltd., 0,000 %, 31-07-31	13 377 486	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	668 874 \$	(668 874) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	17 467 173	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	873 359 \$	(873 359) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-06-31	6 613 737	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	330 687 \$	(330 687) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-07-31	2 166 042	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	108 302 \$	(108 302) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-07-31	3 578 033	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	178 902 \$	(178 902) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-08-31	2 562 474	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	128 124 \$	(128 124) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-11-31	3 815 712	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	190 786 \$	(190 786) \$
St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	16 631 251	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	831 563 \$	(831 563) \$
Deutsche Bank AG/CRAFT 2024-1, 14,588 %, 21-11-33	11 709 669	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	585 483 \$	(585 483) \$
BX Commercial Mortgage Trust 2024-PURE, 6,961 %, 15-11-29	2 495 987	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	124 799 \$	(124 799) \$
St Lawrence Srt Usd 2 Corp., 0,000 %, 25-11-32	2 540 773	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	127 039 \$	(127 039) \$

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	10 756 240	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	537 812 \$	(537 812) \$
Clarity Trust, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	56 250 \$	(56 250) \$
Fusion Trust, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	56 250 \$	(56 250) \$
Granville Usd Ltd., 0,000 %, 31-07-31	11 873 335	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	593 667 \$	(593 667) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	18 712 519	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	935 626 \$	(935 626) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-06-31	5 923 152	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	296 158 \$	(296 158) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-07-31	1 900 907	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	95 045 \$	(95 045) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-07-31	3 474 421	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	173 721 \$	(173 721) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-08-31	2 451 152	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	122 558 \$	(122 558) \$
Fiducie de liquidité sur actifs immobiliers, 3,707 %, 12-11-31	3 572 283	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	178 614 \$	(178 614) \$
St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	14 865 404	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	743 270 \$	(743 270) \$

3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits de compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			Net \$
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	
31 décembre 2024				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	175 085	(175 085)	-	-
Actifs dérivés – swaps sur défaillance	-	-	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(12 863 343)	175 085	-	(12 688 258)
Passifs dérivés – swaps sur défaillance	(9 597 225)	-	9 597 225	-
31 décembre 2023				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	19 730 141	-	-	19 730 141
Actifs dérivés – swaps sur défaillance	20 543	(20 543)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-
Passifs dérivés – swaps sur défaillance	(6 147 964)	20 543	6 127 421	-

4. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice mixte, constitué à 75 % de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) (l'« indice »), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 175 280 246 \$ (61 812 846 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations de taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2024 et 2023 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2024	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	330 926 867	26 764 529	(348 789 388)	8 902 008	0,7 %
Euro	936 409	-	(920 360)	16 049	0,0 %
Livre sterling	16 401 433	-	(16 185 598)	215 835	0,0 %
Exposition nette	348 264 709	26 764 529	(365 895 346)	9 133 892	0,7 %

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	463 052 835	10 815 791	(472 133 960)	1 734 666	0,2 %
Euro	714 751	-	(900 174)	(185 423)	0,0 %
Livre sterling	14 718 464	-	(10 875 755)	3 842 709	0,4 %
Exposition nette	478 486 050	10 815 791	(483 909 889)	5 391 952	0,6 %

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 456 695 \$ (269 598 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 30 909 141 \$ (24 615 548 \$ au 31 décembre 2023). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2024 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	17 192 190	-	17 192 190
De 1 à 3 ans	181 928 775	(19 024 631)	162 904 144
De 3 à 5 ans	493 314 350	(111 408 766)	381 905 584
Plus de 5 ans	784 795 758	(133 046 065)	651 749 693
Total	1 477 231 073	(263 479 462)	1 213 751 611

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	-	(3 409 152)	(3 409 152)
De 1 à 3 ans	238 843 142	(25 325 426)	213 517 716
De 3 à 5 ans	283 127 090	(61 732 533)	221 394 557
Plus de 5 ans	695 147 787	(105 356 554)	589 791 233
Total	1 217 118 019	(195 823 665)	1 021 294 354

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

7. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2024				31 décembre 2023			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Positions vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Positions vendeur
AAA	-3,6 %	0,0 %	-3,6 %	AAA	0,2 %	0,4 %	-0,2 %
AA-	0,5 %	0,5 %	0,0 %	AA-	-0,6 %	0,0 %	-0,6 %
A+	0,0 %	0,0 %	0,0 %	A+	-0,6 %	0,0 %	-0,6 %
A	-0,3 %	0,0 %	-0,3 %	A	0,0 %	0,0 %	0,0 %
A-	0,9 %	0,9 %	0,0 %	A-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
BBB+	4,5 %	4,5 %	0,0 %	BBB+	1,2 %	2,2 %	-1,0 %
BBB	6,7 %	6,7 %	0,0 %	BBB	6,6 %	7,6 %	-1,0 %
BBB-	15,8 %	15,8 %	0,0 %	BBB-	17,4 %	17,8 %	-0,4 %
BB+	12,5 %	12,5 %	0,0 %	BB+	14,7 %	15,3 %	-0,6 %
BB	21,1 %	23,6 %	-2,5 %	BB	19,0 %	23,1 %	-4,1 %
BB-	12,0 %	14,5 %	-2,5 %	BB-	17,2 %	21,2 %	-4,0 %
B+	9,4 %	13,0 %	-3,6 %	B+	10,7 %	12,5 %	-1,8 %
B	6,0 %	10,2 %	-4,2 %	B	5,2 %	6,8 %	-1,6 %
B-	4,1 %	5,5 %	-1,4 %	B-	1,9 %	4,4 %	-2,5 %
CCC+	-0,5 %	1,2 %	-1,7 %	CCC+	-1,2 %	0,0 %	-1,2 %
CCC	-1,3 %	0,0 %	-1,3 %	CCC	0,0 %	0,0 %	0,0 %
Aucune notation	10,0 %	10,0 %	0,0 %	Aucune notation	10,3 %	10,3 %	0,0 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

8. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change et au risque de crédit en raison de ses placements dans d'autres Fonds Picton Mahoney.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire des deux fonds sous-jacents dans lesquels il investit à la date de clôture de l'exercice. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

31 décembre 2024			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	1	13 072
Actions américaines	P	1	10 215
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	2	950 893
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	1	74 132
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	1	6 381
Total			1 054 693

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2023				
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$	
Actions canadiennes	P	1	41 040	
Actions américaines	P	1	(6 165)	
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1	463 816	
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	1	196 441	
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	1	21 493	
Total			716 625	

9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2024 et 2023.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2024	31 décembre 2023
POSITIONS ACHETEUR	125,5 %	130,6 %
Actions canadiennes	5,6 %	5,8 %
Énergie	2,8 %	2,6 %
Fonds d'investissement	1,7 %	1,4 %
Produits financiers	0,7 %	1,3 %
Immobilier	0,4 %	0,3 %
Services collectifs	0,0 %	0,2 %
Actions mondiales	0,9 %	0,1 %
États-Unis	0,7 %	0,0 %
Titres internationaux	0,2 %	0,1 %
Titres de créance canadiens	88,4 %	76,5 %
Obligations de sociétés	83,8 %	73,3 %
Titres adossés à des actifs	4,3 %	3,2 %
Obligations d'État	0,3 %	0,0 %
Titres de créance mondiaux	30,5 %	45,1 %
Obligations des États-Unis	25,8 %	41,1 %
Obligations internationales	4,7 %	4,0 %
Instruments dérivés	0,1 %	3,1 %
POSITIONS VENDEUR	-23,1 %	-22,5 %
Actions mondiales	0,0 %	-0,6 %
Équivalents indiciels internationaux	0,0 %	-0,6 %
Titres de créance canadiens	-4,3 %	-2,6 %
Obligations d'État	-3,6 %	-0,2 %
Obligations de sociétés	-0,7 %	-2,4 %
Titres de créance mondiaux	-16,8 %	-17,0 %
Obligations des États-Unis	-16,1 %	-16,4 %
Obligations internationales	-0,7 %	-0,6 %
Instruments dérivés	-2,0 %	-2,3 %

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2024	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	263 479 462	-	-	263 479 462
Distributions à payer	1 564 131	-	-	1 564 131
Rachats à payer	187 360	-	-	187 360
Charges à payer et autres montants à payer	-	6 207 181	-	6 207 181
Passifs dérivés	24 485 042	-	-	24 485 042
Découvert	125 320 768	-	-	125 320 768

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	202 150 546	-	-	202 150 546
Rachats à payer	396 132	-	-	396 132
Charges à payer et autres montants à payer	-	4 207 395	-	4 207 395
Achats de placements à payer	1 729 244	-	-	1 729 244
Passifs dérivés	22 981 291	-	-	22 981 291
Découvert	166 136 457	-	-	166 136 457

11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2024					2023			
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Catégorie O2****	Parts de FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	5 746 889	64 485 955	1 993 209	-	31 290 000	6 032 754	63 628 656	3 071 795	32 260 000
Parts émises	1 308 191	26 028 972	-	36 521	11 700 000	1 017 550	21 534 842	-	5 320 000
Parts réinvesties	156 534	1 678 331	52 977	110	-	250 093	2 267 986	124 626	-
Parts rachetées	(1 204 018)	(15 669 744)	(948 287)	-	(2 310 000)	(1 553 508)	(22 945 529)	(1 203 212)	(6 290 000)
Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice	6 007 596	76 523 514	1 097 899	36 631	40 680 000	5 746 889	64 485 955	1 993 209	31 290 000
Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice	5 735 427	70 131 365	1 438 475	14 350	35 035 710	6 072 891	66 237 523	2 257 391	33 743 233

**** Les parts de catégorie O2 ont été émises le 12 novembre 2024.

12. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Commissions de courtage	2 974	4 781
Accords de paiement indirect	324	354

13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2024	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	42 740	30 714
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-	-

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

14. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents aux 31 décembre 2024 et 2023 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
Au 31 décembre 2024			
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	5 940	314 640	1,9 %
Fonds alternatif fortifié d'obligations de qualité Picton Mahoney*	15 154	21 364	70,9 %
Au 31 décembre 2023			
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	14 333	169 542	8,5 %

* Fonds gérés par Picton Mahoney Asset Management.

15. EFFET DE LEVIER

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 39,40 % (28,38 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) et 100,94 % (184,77 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2023) de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2024, elle s'élevait à 72,30 % (72,36 % au 31 décembre 2023) de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de montants à découvert et de positions vendeur sur actions et sur titres à revenu fixe.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée et mise à jour le 26 juin 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 5 juillet 2019. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33, Yonge Street, Suite 320, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 24 mars 2025.

Le 5 juillet 2019, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part. Ces parts ne peuvent faire l'objet d'aucun rachat tant que d'autres investisseurs n'auront pas placé un montant global supplémentaire de 500 000 \$ dans le Fonds.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F, I, O2, et des parts de FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Les parts de catégorie O2 sont offertes aux courtiers et aux investisseurs institutionnels qui ont conclu une entente avec le gestionnaire, et effectuent le placement initial minimal et les placements minimaux subséquents requis que le gestionnaire établit à l'occasion. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Au 31 décembre 2024, le Fonds comptait cinq catégories de parts : A, F, I, O2 et des parts de FNB. À cette même date, le gestionnaire détenait 7 parts de catégorie A, 901 parts de catégorie I et 705 parts de catégorie O2 (6 parts de catégorie A et 868 parts de catégorie I au 31 décembre 2023).

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser le rendement total des porteurs, par la réalisation d'un revenu et d'une plus-value du capital, en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe tout en atténuant le risque de pertes financières au moyen de ventes à découvert et d'autres stratégies de couverture. Le Fonds se consacre surtout à l'Amérique du Nord, mais peut investir jusqu'à 100 % de son actif à l'échelle mondiale dans un portefeuille composé de positions acheteur et vendeur sur obligations à rendement élevé, obligations de sociétés de catégorie investissement, obligations d'État, obligations de marchés émergents, prêts, obligations convertibles, débentures convertibles, actions privilégiées, options, contrats à terme normalisés et de gré à gré, swaps, swaptions, instruments de créance à court terme, titres de sociétés en difficulté, obligations adossées à des prêts commerciaux, titres adossés à des créances hypothécaires, trésorerie et équivalents de trésorerie, actions, FNB et autres fonds communs de placement. Il peut également contracter des emprunts à des fins de placement.

Le Fonds est réputé être un « fonds alternatif » puisqu'il a obtenu une dispense de l'application du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 ») lui permettant de recourir à des stratégies qui sont généralement interdites aux organismes de placement collectif traditionnels, notamment la possibilité d'emprunter, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, de l'argent pour l'affecter à des placements, de vendre, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, des titres à découvert (le niveau combiné d'emprunt d'argent et de vente à découvert est plafonné à un total de 50 %) et d'employer un effet de levier jusqu'à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après.

a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

b) Classement

i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

f) Garantie

La garantie en trésorerie fournie par le Fonds est présentée au poste « Trésorerie, cédée en garantie » de l'état de la situation financière.

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans le poste « Placements, cédés en garantie », poste distinct de l'état de la situation financière. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

g) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale. Les intérêts et coûts d'emprunt et les charges de dividendes sur les ventes à découvert sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

h) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, O2, et les parts de FNB. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

Les parts de FNB du Fonds peuvent être achetées ou vendues à la TSX par l'entremise d'un courtier inscrit au plus tard à 14 h (heure de l'Est) les jours de bourse.

i) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

k) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

l) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

prêts. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

m) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

n) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2024 et 2023, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de

soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

o) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

p) Normes comptables futures

En avril 2024, l'International Accounting Standards Board a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui vise à améliorer la qualité des informations financières en introduisant de nouvelles exigences, notamment de nouvelles catégories et de nouveaux sous-totaux requis dans l'état du résultat global ainsi que des directives plus précises sur le regroupement des informations. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est permise. Le gestionnaire évalue présentement l'incidence de ces nouvelles exigences.

3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds peut considérer comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement,

Aux 31 décembre 2024 et 2023

fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2024 et 2023, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de

taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par le Fonds. Voir la note 6 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2024 et 2023, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Afin de surveiller la qualité de crédit des titres de créance sous-jacents non notés, le gestionnaire réalise sa propre évaluation de crédit au moyen de recherches internes pour une variété d'instruments qui ne sont pas notés par les agences publiques. Il évalue les principales données financières des émissions et les caractéristiques structurelles des instruments afin de calculer une notation implicite pour chacun des placements. La majorité des titres non notés évalués par le gestionnaire de placements ont une notation équivalente à la notation BBB/Baa. La notation BBB/Baa est la notation la plus basse que peut avoir une obligation de catégorie investissement. Une obligation de catégorie investissement comporte une probabilité de défaillance relativement faible.

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe et est donc exposé au risque de crédit lié au portefeuille sous-jacent. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

Risque d'effet de levier :

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions acheteur sans effet de levier. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transaction et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions acheteur du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés spécifiques, à l'exception des positions en dérivés spécifiques utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

Risque géopolitique :

Des événements imprévisibles comme les opérations militaires, le terrorisme, les tarifs douaniers, les barrières commerciales, les catastrophes naturelles et les pandémies pourraient freiner le commerce mondial et générer de la volatilité et des inquiétudes à l'égard de la liquidité sur plusieurs marchés. Par ailleurs, de tels événements pourraient fortement perturber les chaînes d'approvisionnement, l'activité économique, les marchés boursiers à l'échelle mondiale et les émetteurs dans lesquels le Fonds investit, ce qui influencerait sur la performance du Fonds.

5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers

et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable. Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres.

Généralement, les ordres visant à acheter des parts de FNB directement auprès d'un Fonds doivent être passés par un courtier désigné ou un « courtier de FNB » (c'est-à-dire un courtier inscrit, mais pas nécessairement un courtier désigné) qui a conclu un contrat avec nous lui permettant de souscrire, d'acquérir et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds à des intervalles réguliers. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital. Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I, O2, et les parts de FNB seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.

8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fera un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, seront réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges

d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

Honoraires de l'auditeur

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 355 133 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 319 757 \$.

10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A et F et les parts de FNB sont respectivement de 1,95 %, de 0,95 % et de 0,95 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I et O2 du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

Distributions sur frais de gestion

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'abaisser les frais de gestion en deçà du montant qu'il est autrement en droit de percevoir pour les porteurs de parts qui détiennent, sur une période donnée, un nombre minimum de parts ou qui satisfont à d'autres critères qu'il détermine de temps à autre. Dans une telle situation, un montant correspondant à l'écart entre les frais de gestion habituellement perçus et les frais réduits payables par le Fonds sera versé régulièrement par le Fonds aux porteurs de parts concernés, à titre de distributions sur frais de gestion. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin aux frais de gestion, ou de les modifier.

b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard des parts de catégories A, F et O2 et des parts de FNB du Fonds. La rémunération au rendement de chaque catégorie est calculée et inscrite dans les passifs du Fonds à chaque date d'évaluation et sera payable à la fin de chaque trimestre civil.

La rémunération au rendement correspond à 20 % de l'excédent de la performance de la catégorie concernée sur le taux de rendement annuel minimal de 2 %, pour chacune des parts de catégories A, F et O2 et des

FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2024 et 2023

parts de FNB plus les taxes applicables. La rémunération au rendement sur chacune des parts de catégories A, F et O2 et des parts de FNB lors d'une date d'évaluation correspondra au produit de : a) 20 % de l'écart positif entre i) le prix par part à la date d'évaluation et ii) le prix par part le plus élevé à toute date d'évaluation précédente (ou le prix par part à la date à laquelle les parts de la catégorie ont été émises, lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard des parts de la catégorie) (le « seuil de performance »), moins iii) le taux minimal (le « taux minimal ») par part à la date d'évaluation; et b) le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation à laquelle la rémunération au rendement est établie, plus les taxes applicables.

Le taux minimal par part correspond au produit de : a) 2 % pour chaque année civile (au prorata du nombre de jours dans l'année), b) le prix par part à la date d'évaluation pertinente et c) le nombre de jours depuis le dernier établissement du seuil de performance ou le début de l'année civile courante, s'il s'agit de la date la plus récente. Le gestionnaire peut ajuster le prix des parts, le taux minimal par part et le seuil de performance, s'il le juge nécessaire pour tenir compte du paiement de toute distribution sur les parts, de tout fractionnement ou regroupement de parts, ou de tout autre facteur qui aurait, de l'avis du gestionnaire, une incidence sur le calcul de la rémunération au rendement. Un tel ajustement par le gestionnaire aura force exécutoire pour les porteurs de parts, à moins d'une erreur évidente. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne verser aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la rémunération au rendement engagée par le Fonds s'est élevée à 15 663 215 \$ (247 832 \$ au 31 décembre 2023).

c) Frais et charges de Fonds de Fonds

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Le Fonds ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.

11. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture de l'exercice, des changements au sein des politiques et de l'administration américaines ont entraîné des modifications des accords commerciaux entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, comme il l'avait été annoncé. Les possibles modifications des accords commerciaux existants, l'imposition de nouveaux tarifs douaniers et de tarifs de rétorsion, ou l'accroissement des barrières commerciales en général pourraient exacerber l'incertitude quant à l'économie et aux marchés. Si une évolution importante du marché venait à se concrétiser, elle pourrait avoir une incidence sur la performance et les placements sous-jacents du Fonds.

**THINK AHEAD.
STAY AHEAD.**



PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Adresse de la société

Picton Mahoney Asset Management

33, Yonge Street, Suite 320
Toronto (Ontario)
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : service@pictonmahoney.com

www.pictonmahoney.com

Auditeur

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

18, York Street, Suite 2500
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B2

Administration du Fonds et agent des transferts

Picton Mahoney Funds

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3^e étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3